

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 4 avril 2019
Nombre des Membres en exercice : 78

OBJET : 2019-03-35 ENVIRONNEMENT (8.8) – GEMAPI – MISSIONS D’ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES GEMAPI PAR LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

DATE DE CONVOCATION : 28 MARS 2019

DATE DE L’AFFICHAGE : 11 AVRIL 2019 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

Le Conseil Communautaire décide de modifier ainsi l’ordre du jour : Retrait de la délibération n°2019_03_39 « Délégation ponctuelle du droit de préemption urbain à l’EPFL » (devenue sans objet) et ajoute la délibération n°2019_03_39 « Constitution d’un groupement de commandes en vue de la passation de marchés de travaux de voiries et réseaux à Lucey ».

<u>Étaient présents :</u>	André FONTAINE, Jean-Louis CLAUDON, André FONTANA, Denis PICARD, Xavier RICHARD, Christelle AMMARI, Gérald LIOUVILLE (ayant la procuration de C. VERDELET), Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING, Fabrice CHARTREUX (ayant la procuration de K. JUVEN), Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de Y. AGRIMONTI), Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, Bernard DOMINIAK, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI, Isabelle GASPARD, Bruno BECK, Bernard DROUIN (ayant la procuration de R. MATHIEU), Raphaël ARNOULD, Gérard BOULANGER, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR, Michel NOISETTE, Frédérique SAUVAT, Roger JOUBERT, Chantal PIERSON, Patrick THIERY, Philippe HENNEBERT, Patrick FLABAT, Alde HARMAND (ayant la procuration de G. HOWALD), Lydie LEPIOUFF (ayant la procuration de C. GAY), Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE (ayant la procuration d’A. BOURGEOIS), Olivier HEYOB (ayant la procuration de M. VERGEOT), Catherine BRETENOUX (ayant la procuration de F. EZAROIL), Lucette LALEVEE, Marie VIOT (ayant la procuration de C. CAMUS), Mustapha ADRAYNI (ayant la procuration de F. DE SANTIS), Guy SCHILLING, Pascal MATTEUDI, Etienne MANGEOT (ayant la procuration de S. LAGARDE), Thierry BAUER, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE, Christian HAZARD (ayant la suppléance de JM. HORNUT), Jean Pierre COUTEAU.
<u>Étaient excusés :</u>	Thierry COLLET, Yolande AGRIMONTI, Régis MATHIEU, Clément VERDELET, François MANSION, Kristell JUVEN, Fabrice DE SANTIS, Gérard HOWALD, Alain BOURGEOIS, Matthieu VERGEOT, Catherine GAY, Claudine CAMUS, Fatima EZAROIL, Stéphanie LAGARDE, Jean-Marie HORNUT.
<u>Avis de procuration :</u>	11 avis de procuration
<u>Avis de suppléance :</u>	1 avis
<u>Secrétaire de séance :</u>	André MAGNIER
<u>Nombre de présents :</u>	54 présents
<u>Nombre de votants :</u>	65 votants

Une réflexion s'est engagée depuis 2018 sur des actions et les moyens à mutualiser et à optimiser entre les 4 Communauté de Communes du Pays Terres de Lorraine dans le domaine de l'environnement.

Cette démarche conduite à l'échelle du Pays Terres de Lorraine pour les quatre intercommunalités peut se concrétiser par un partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) qui est mandatée à l'échelle nationale pour accompagner les collectivités sur la compétence GEMAPI (techniquement et financièrement). Dans ce cadre, la CDC peut faire intervenir pour ces missions d'accompagnement des collectivités, Territoire Conseils (service de la CDC) et les CPIE locaux (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Champenoux et de Meuse)

Suite à plusieurs réunions de travail réalisées en 2018 pour définir les principaux besoins des intercommunalités, une proposition globale a été élaborée limitée à la partie « GEMA » de la GEMAPI, mais élargie aux thématiques en lien avec le milieu naturel, la biodiversité, les enjeux énergétiques et touristiques, ...

Les objectifs poursuivis visent à élaborer pour chaque intercommunalité de manière différenciée, la stratégie politique sur la « GEMA » à mettre en œuvre, les enjeux identifiés par les élus locaux, la manière de communiquer vers l'habitant pour expliquer la démarche portée par les intercommunalités, les éventuelles possibilités de mutualisation, etc...

Il s'agit d'une démarche « participative » où les élus de chaque Communauté de Communes seront mis à contribution pour définir la politique globale à conduire et les enjeux à mettre en priorités pour les années à venir.

Cet accompagnement consiste d'une part en un état des lieux de ce qui est fait aujourd'hui, de ce qui peut être fait à l'avenir et d'autre part à aider au positionnement de chaque communauté de communes dans le cadre d'une méthodologie qui croisera les échelles intercommunales et intercommunautaires.

Le coût total de cette mission réalisée par Territoire Conseil (Caisse des Dépôts) et les deux CPIE de Meuse et de Meurthe et Moselle a été évalué à environ 25 500 € dont 14 000 € seraient apportés par la CDC, soit 3500 € par intercommunalité sous forme de subvention. La participation résiduelle demandée à chaque Communauté serait alors de l'ordre de 3000 €.

Vu l'avis favorable de la Commission Environnement du 13 novembre 2018,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve cette proposition d'accompagnement pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI (Volet GEMA principalement) à l'échelle des CC du Pays Terres de Lorraine par la CDC et les CPIE**
- **Approuve la dépense correspondante restant à charge pour cet accompagnement**
- **Autorise le Président à signer tout document y afférent.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

